



Assemblée générale

Distr. limitée
17 avril 2009

Anglais, espagnol et français
seulement

Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

San José, 25-27 mai 2009

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
4. Questions de fond inscrites à l'ordre du jour du douzième Congrès:
 - a) Les enfants, les jeunes et la criminalité;
 - b) Fourniture d'une assistance technique pour faciliter la ratification et l'application des instruments internationaux relatifs à la prévention et à la répression du terrorisme;
 - c) Application efficace des principes directeurs des Nations Unies en matière de prévention du crime;
 - d) Mesures en matière de justice pénale pour lutter contre le trafic de migrants et la traite des personnes, et liens avec la criminalité transnationale organisée;
 - e) Coopération internationale reposant sur les instruments pertinents des Nations Unies et autres instruments en vue de combattre le blanchiment d'argent;
 - f) Tendances récentes dans l'utilisation de la science et de la technique par les délinquants et par les autorités compétentes pour lutter contre la criminalité, notamment la cybercriminalité;
 - g) Approches pratiques du renforcement de la coopération internationale en vue de lutter contre les problèmes liés à la criminalité;



- h) Mesures de prévention du crime et de justice pénale pour répondre à la violence à l'encontre des migrants, des travailleurs migrants et de leur famille.
5. Questions qui seront examinées par les ateliers dans le cadre du douzième Congrès:
- a) Formation sur la justice pénale internationale pour l'état de droit;
 - b) Enquête sur les meilleures pratiques des Nations Unies et d'autres entités concernant le traitement des détenus dans le système de justice pénale;
 - c) Approches pratiques en vue de prévenir la délinquance urbaine;
 - d) Lutte internationale coordonnée face aux liens entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée;
 - e) Stratégies et meilleures pratiques visant à prévenir la surpopulation carcérale.
6. Recommandations pour le projet de déclaration du douzième Congrès.
7. Adoption du rapport de la Réunion.

Annotations

2. Élection du Bureau

La Réunion est invitée, au titre du point 2 de son ordre du jour provisoire, à élire les membres de son Bureau. Il est proposé qu'elle élise un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

Après avoir adopté l'ordre du jour, la Réunion pourrait fixer un calendrier et décider de l'organisation des travaux. On trouvera en annexe au présent document un projet d'organisation des travaux dont elle sera saisie.

4. Questions de fond inscrites à l'ordre du jour du douzième Congrès

- a) **Les enfants, les jeunes et la criminalité**
- b) **Fourniture d'une assistance technique pour faciliter la ratification et l'application des instruments internationaux relatifs à la prévention et à la répression du terrorisme**
- c) **Application efficace des principes directeurs des Nations Unies en matière de prévention du crime**
- d) **Mesures en matière de justice pénale pour lutter contre le trafic de migrants et la traite des personnes, et liens avec la criminalité transnationale organisée**
- e) **Coopération internationale reposant sur les instruments pertinents des Nations Unies et autres instruments en vue de combattre le blanchiment d'argent**

- f) **Tendances récentes dans l'utilisation de la science et de la technique par les délinquants et par les autorités compétentes pour lutter contre la criminalité, notamment la cybercriminalité**
- g) **Approches pratiques du renforcement de la coopération internationale en vue de lutter contre les problèmes liés à la criminalité**
- h) **Mesures de prévention du crime et de justice pénale pour répondre à la violence à l'encontre des migrants, des travailleurs migrants et de leur famille**

Sur la recommandation de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, en sa qualité d'organe préparatoire du douzième Congrès, l'Assemblée générale a adopté la résolution 63/193, intitulée "Préparatifs du douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale". Au paragraphe 8 de cette résolution, elle a prié instamment les participants aux réunions préparatoires régionales d'examiner les questions de fond inscrites à l'ordre du jour du douzième Congrès et de formuler des recommandations axées sur l'action qui puissent servir de base aux projets de recommandation et de conclusions soumis à l'examen du douzième Congrès.

Les questions de fond sont exposées en détail dans le guide de discussion (A/CONF.213/PM.1), qui complète les présentes annotations. Dans le cadre de son examen des questions de fond inscrites à l'ordre du jour provisoire du douzième Congrès, il est attendu de la Réunion des recommandations concrètes devant servir de base au projet de déclaration qui sera examiné par le Congrès.

5. Questions qui seront examinées par les ateliers dans le cadre du douzième Congrès

- a) **Formation sur la justice pénale internationale pour l'état de droit**
- b) **Enquête sur les meilleures pratiques des Nations Unies et d'autres entités concernant le traitement des détenus dans le système de justice pénale**
- c) **Approches pratiques en vue de prévenir la délinquance urbaine**
- d) **Lutte internationale coordonnée face aux liens entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée**
- e) **Stratégies et meilleures pratiques visant à prévenir la surpopulation carcérale**

Sur la recommandation de la Commission, en sa qualité d'organe préparatoire du douzième Congrès, l'Assemblée générale a adopté la résolution 63/193, intitulée "Préparatifs du douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale". Au paragraphe 8 de cette résolution, elle a prié instamment les participants aux réunions préparatoires régionales d'examiner les thèmes des ateliers du douzième Congrès et de formuler des recommandations axées sur l'action qui puissent servir de base aux projets de recommandation et de conclusions soumis à l'examen du douzième Congrès.

Les thèmes des ateliers sont exposés en détail dans le guide de discussion (A/CONF.213/PM.1), qui complète les présentes annotations. Dans le cadre de son examen des thèmes des ateliers inscrits à l'ordre du jour du douzième Congrès, il est

attendu de la Réunion des recommandations concrètes devant servir de base au projet de déclaration qui sera examiné par le Congrès.

6. Recommandations pour le projet de déclaration du douzième Congrès

Conformément aux alinéas h) et i) du paragraphe 2 de la résolution 56/119 de l'Assemblée générale, les Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale adopteront une déclaration unique contenant les recommandations issues des délibérations des participants au débat de haut niveau, aux tables rondes et aux ateliers, qui sera soumise à la Commission pour examen et suite à donner.

7. Adoption du rapport de la Réunion

Le rapport de la Réunion devant avoir une orientation pratique, les participants sont instamment priés de mettre l'accent sur des recommandations précises, en tenant compte de la perspective régionale et des indications du guide.

Annexe

Projet d'organisation des travaux

Le projet ci-après d'organisation des travaux de la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale vise à faciliter l'examen des points de l'ordre du jour compte tenu du temps limité imparti à la Réunion et des services qui lui seront assurés.

Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, 25-27 mai 2009

<i>Titre ou description</i>	
Lundi 25 mai	
10 heures-13 heures	<i>Point 1.</i> Ouverture de la réunion <i>Point 2.</i> Élection du Bureau <i>Point 3.</i> Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation <i>Point 4.</i> Questions de fond inscrites à l'ordre du jour du douzième Congrès
15 heures-18 heures	<i>Point 4.</i> Questions de fond inscrites à l'ordre du jour du douzième Congrès (<i>suite</i>)
Mardi 26 mai	
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	<i>Point 5.</i> Questions qui seront examinées par les ateliers dans le cadre du douzième Congrès
Mercredi 27 mai	
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	<i>Point 6.</i> Examen et adoption des recommandations pour le projet de déclaration du douzième Congrès <i>Point 7.</i> Adoption du rapport de la Réunion Clôture de la Réunion